MARCHES PUBLICS

Marché de Services

« Etude des flux et scénarios de mutualisations sur 3 zones d'activités»
Eco-produire en Armorique

REGLEMENT DE LA CONSULTATION

INDICATIONS GENERALES – DESCRIPTION DES PRESTATIONS

ARTICLE 1 : DISPOSITIONS GENERALES

Nom et adresse de l'organisme acheteur :

Nom de l'organisme : **Parc naturel régional d'Armorique**	Pouvoir adjudicateur : **Monsieur Daniel CREOFF, Président**
Adresse : **15 Place aux foires, BP 27**	Code postal - ville **29590 LE FAOU**
Téléphone : **02.98.81.90.08**	Dossier suivi par : **C FRANCOIS-EVEN ; MJ LEZENVEN**
Télécopieur : **02.98.81.16.30**	Adresses de courrier électronique : caroline.françois-even@pnr-armorique.fr marie-josee.lezenven@pnr-armorique.fr

Date limite de réception des offres : le mardi 19 mai 2015 à 12 Heures.

ARTICLE 2 : OBJET – CARACTERISTIQUES DE LA CONSULTATION

A.Type / forme du marché :

- Marché de services, à lot unique, passé selon la procédure adaptée selon l'article 28 du Code des Marchés publics,

- Marché exécuté selon les dispositions propres du CCAG de Prestations Intellectuelles en vigueur.

B.Objet du marché :

Cette étude consiste à identifier et quantifier sur 3 zones d'activité économique les flux de matière et d'énergie.

C. Forme du prix :

Prix ferme mais actualisable
Durée de validité de l'offre : 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

D. Durée du marché :

Le délai d'exécution de la prestation est fixé à 6 mois, à compter de la notification du marché qui vaudra ordre de service de commencer la mission. L'étude débutera dès l'accord des financements

E. Condition d'envoi ou de remise des offres :

Date limite de réception des offres : **mardi 19 mai 2015, à 12 heures (heure limite de dépôt), en aucun cas il s'agit du cachet de La Poste.**

L'offre devra parvenir à destination avant la date et l'heure indiquées ci-dessus et dans la page de garde du présent règlement de consultation.

1) Offre remise sur support papier

Les offres sont à adresser au :

Parc naturel régional d'Armorique,
15 Place aux foires, BP 27 – 29590 LE FAOU

Modalités de réponse sur support papier

- Dépôt contre récépissé au bureau du Parc (15 Place aux foires – 29590 LE FAOU),

- Envoi par courrier en recommandé avec accusé de réception

- Mentionner sur l'enveloppe **«**Etude de flux et scénarios de mutualisations sur 3 zones d'activités – Eco-produire en Armorique**»** **NE PAS OUVRIR**

2) Offre remise par échange électronique sur la plateforme de dématérialisation

La transmission des candidatures et des offres par voie de dématérialisation est autorisée sur le site www.bretagne-marchespublics.com

F. Pièces à fournir :

- l'acte d'engagement, complété, accompagné d'un dossier complet de mise en œuvre des prestations (devis détaillé par étape comprenant le coût journalier, le nombre de réunions, les frais de déplacement…, la méthodologie proposée et le planning)

- la lettre de candidature et la déclaration du candidat, de chaque membre de l'équipe pluridisciplinaire, disponible à l'adresse suivante : www.minefi.gouv.fr (thème marchés publics)

- les attestations fiscales et sociales,

- les attestations d'assurances en-cours de validité,

- le cahier des charges, paraphé et signé,

- le règlement de consultation, signé,

- les références professionnelles et compétences de moins de 3 ans sur des opérations similaires ou apporter la preuve de sa capacité,

- une présentation de l'entreprise ou de chaque membre du groupement (moyens mis en œuvre ; appréciation des capacités professionnelles, techniques et financières).

ARTICLE 3 : SELECTION DES CANDIDATURES ET JUGEMENT DES OFFRES

A Modalités des candidatures :

Les opérateurs économiques sont autorisés à se porter candidat sous forme de groupement solidaire ou de groupement conjoint selon les règles du code des marchés publics. Il sera interdit aux candidats de présenter pour le marché plusieurs offres en agissant à la fois en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements.

Dans le présent marché, il ne sera pas toléré l'appel à la sous-traitance ni sous n'importe quelle forme que ce soit selon les trois occasions :

-Au moment du dépôt de l'offre,

-Après le dépôt de l'offre, mais avant la notification du marché,

-Après la notification du marché.

B <u>Jugement des offres</u> :

Ce jugement des offres sera effectué selon les conditions prévues aux articles 52 à 55 du code des marchés publics et donnera lieu à un classement des offres.

Les critères retenus pour le jugement des offres sont pondérés de la manière suivante :

1 Coût global de la prestation 40 %
2 Méthodologie proposée (moyens mis en œuvre, références-expériences similaires, adéquation du planning au projet) 60 %

Méthode de notation pour le critère « méthodologie proposée » :

- sous-critère 1 : pertinence de la méthodoloige , moyens mis en oeuvre: 30 points /60
- sous-critère 2 : références – expériences similaires : 20 points / 60
- sous-critère 3 : adéquation du planning au projet : 10 points / 60

Les offres de chaque candidat seront analysées, les offres inappropriées au sens du 3° du II de l'article 35 du CDMP seront éliminées.

A la suite de cet examen le pouvoir adjudicateur engagera des auditions avec les candidats présélectionnés qui pourront se dérouler au cours de la semaine 22.

Le choix sera réalisé à partir d'une appréciation d'ensemble. Au terme des négociations, après classement des offres, l'offre économiquement la plus avantageuse sera choisie.

Si le candidat pressenti ne fournit pas les certificats, attestations ou déclarations mentionnés à l'article 46 du code des marchés publics sont offre sera rejetée. Dans ce cas, l'élimination du candidat sera prononcée par le pouvoir adjudicateur qui présentera la même demande au candidat suivant dans le classement des offres.

Les candidats non retenus en sont informés conformément au I de l'article 80.

Lu et Accepté par l'entreprise soussignée,
A ,le